

COMMUNE D'AUCALEUC (22100)

**Enquête publique unique préalable
à une demande de défrichement et une demande de permis de construire
déposées par la société IEL EXPLOITATION 64
en vue de la construction d'une centrale photovoltaïque au sol
(arrêté préfectoral du 25 août 2023)**

AVIS D'ENQUÊTE

Le public est informé que l'enquête publique unique relative à une demande d'autorisation de défrichement sur une superficie d'environ 11,40 ha et une demande de permis de construire n° PC 220 003 22 C0010, déposées par la société IEL EXPLOITATION 64, pour l'édification d'une centrale solaire photovoltaïque au sol sur le site de l'ancien camp militaire, au lieu-dit La Fontaine sur le territoire de la commune d'AUCALEUC aura lieu du **18 septembre à 9 h 30 au 18 octobre 2023 à 17 h 30 inclus**.

Le dossier comprend notamment l'étude d'impact et l'avis de l'autorité environnementale.

Les intéressés pourront, pendant toute cette période, prendre connaissance du dossier :

- à la mairie d'AUCALEUC aux jours et heures habituels d'ouverture,
- sur le site internet de la préfecture
<http://www.cotes-darmor.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques>.

Ils pourront consigner leurs observations sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser par écrit en mairie d'AUCALEUC à la commissaire enquêtrice, Mme Sylvie CABARET ou par courriel à l'adresse suivante : ddtm-splu-ads@cotes-darmor.gouv.fr.

La commissaire enquêtrice recevra en personne les observations qui pourraient être faites sur le projet, à la mairie d'AUCALEUC le lundi 18 septembre de 9 h 30 à 12 h 30, le samedi 30 septembre de 9 h 30 à 12 h 30, le vendredi 13 octobre de 14 h 30 à 17 h 30, le mercredi 18 octobre de 14 h 30 à 17 h 30.

En outre, toute personne physique ou morale pourra prendre connaissance des conclusions motivées de la commissaire enquêtrice. À cette fin, une copie de celles-ci sera déposée en mairie d'AUCALEUC et mise en ligne sur le site de la préfecture des Côtes-d'Armor.

Saint-Brieuc, le **29 AOUT 2023**

Pour le Préfet et par délégation,
le directeur départemental des territoires et de la
mer et par subdélégation, la cheffe du service
planification, logement, urbanisme,



Gwenaél HERVOUET